



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	29
Votants par procuration	6
Absents	0
Total des votes	35

5.3

L'an deux mille vingt six, le six mai, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 30 avril 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

**ELUS PRESENTS :**

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Thierry BERNARD, M. Mikael CHEVREAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

**ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :**

M. Patrice AUVRAY à Mme Florence GAUTIER, M. Kylian HÉBERT à M. Frédéric GENEY, Mme Béatrice M'BARK à Mme Sylvie RENARD, M. Clément NIEL à M. Dominique BURET, Mme Sonia QUESNEY à M. Julien TIMON, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

**ELUS ABSENTS :**

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Florence GAUTIER

**N°DEL\_0071\_2026 Modification de la désignation d'un représentant au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de la Risle**

Cette décision rapporte et modifie la délibération n°0056\_2026 en date du 31 mars 2026 en désignant un nouveau représentant de la Commune de Pont-Audemer au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de la Risle.

**CONSIDÉRANT** l'importance de désigner un représentant au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de la Risle.

**CONSIDÉRANT** que la désignation par la Communauté de communes Pont-Audemer – Val-de-Risle de M. Alexis Darmois en tant que Représentant de la collectivité au Conseil de Surveillance implique son remplacement en tant que Représentant de la Commune de Pont-Audemer.

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil Municipal ont la possibilité de se porter candidat.

*Le Conseil Municipal décide,*

*Après en avoir délibéré*

*Par 29 votes Pour,*

*Et 6 abstentions*

*Annabelle ARSON, Julie HINOUT, Olivier LEMERCIER, Françoise OOSTERLINCK, Kévin MAUVIEUX, Édouard VALAUNEY*

- **DE DESIGNER** Madame Frédérique DAVY COCHIN en tant que représentante au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de la Risle.

Pont-Audemer, le 6 mai 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure

Le secrétaire de séance

Florence GAUTIER

Alexis DARMOIS